**CONDITIONS GENERALES DE VENTE**

Les présentes conditions générales de vente sont conclues d’une part par l’association du Canoë Kayak Club Beaurainvillois dont le siège social est situé : rue de la passerelle – 62990 BEAURAINVILLE – France, identifiée au registre des entreprises sous le numéro : 42274538000010 et d’autre part, par toute personne physique ou morale souhaitant procéder à un achat de prestation de service dénommée ci-après « acheteur ».

**OBJET**

Les présentes conditions générales de vente visent à définir les relations contractuelles entre le Canoë Kayak Club Beaurainvillois et l’acheteur ainsi que les conditions applicables à tout achat de prestation de service que l’acheteur soit professionnel ou non. L’acquisition d’une prestation de service implique une acceptation sans réserve par l’acheteur des présentes conditions générales de vente. Ces conditions générales de vente prévaudront sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par le Canoë Kayak Club Beaurainvillois. Celui-ci se réserve le droit de pouvoir modifier ses conditions générales de vente à tout moment. Dans ce cas, les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la commande de l’acheteur.

**CARACTERISTIQUE DES BIENS ET SERVICES PROPOSÉS**

Les produits et services offerts sont ceux qui figurent dans la plaquette publiée sur le site [www.canoe-kayak-beaurainville.com](http://www.canoe-kayak-beaurainville.com). Ces produits et services sont offerts dans la limite des stocks disponibles.

**MODIFICATIONS**

La réservation est valable pour la période réservée, elle pourra être modifiée par l’acheteur :

Quelle qu’en soit la raison (changement d’activité, d’horaire de navette, de nombre de personnes, de date, d’embarcation…), la modification demandée devra nous être adressée par e-mail à canoekayakbeaurainville@orange.fr au plus tard 48h avant la date mentionnée sur la convention de location et ne pourra être effective que dans la limite des places disponibles. La modification sera systématiquement confirmée par e-mail à l’acheteur, seule la réception de cet e-mail le dégagera de sa réservation précédente. Si la modification entraine un supplément de prix, la différence sera à régler au bureau du Canoë Kayak Club Beaurainvillois avant le départ. Si la modification entraine une diminution de prix, le montant pourra faire l’objet d’un avoir valable sur l’ensemble de nos services lors de la saison en cours.

**ANNULATION / RETRACTATION**

* Par l’acheteur sous réserve des conditions suivantes :

Les acheteurs peuvent se rétracter et annuler la prestation réservée. En cas d’annulation de la réservation, l’acheteur aura la possibilité d’utiliser les arrhes versées pour réserver à une autre date sur la saison en cours. Dans tous les cas, l’acheteur ne pourra pas prétendre au remboursement des arrhes versées.

* Par le Canoë Kayak Club Beaurainvillois :

Si pour raisons de sécurité (crue, conditions météorologiques… ou autre), le prestataire est contraint d’annuler la prestation, il en informera le client dès que possible et procèdera au remboursement intégral des sommes versées. Dans ce cas, il ne pourra pas être tenu responsable de la non-exécution de la prestation et ne pourra pas être condamné à rembourser au locataire un montant supérieur à celui des arrhes versées pour la réservation.

**TARIFS**

Les prix figurant sur le site internet [www.canoe-kayak-beaurainville.com](http://www.canoe-kayak-beaurainville.com) sont des prix TTC en euros tenant compte de la TVA applicable au jour de la commande. Tout changement du taux pourra être répercuté sur le prix des produits ou des services. Le Canoë Kayak Club Beaurainvillois se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, étant toutefois entendu que le prix figurant au catalogue sera le seul applicable à l’acheteur.

**COMMANDES**

L’acheteur qui souhaite réserver un service doit obligatoirement :

-Renvoyer la convention de prestation téléchargeable en ligne (en indiquant toutes les indications des produits ou services choisis). Il indiquera toutes les coordonnées demandées et retournera le devis « bon pour accord » qui lui aura été envoyé.

-Prendre connaissance des présentes conditions de vente et des obligations de l’acheteur présentes sur la convention de prestation.

-Effectuer le paiement d’arrhes d’un montant de 25% à 50% en fonction des prestations réservées, celui-ci valant confirmation de commande.

La confirmation de commande entraîne acceptation des présentes conditions de vente, la reconnaissance d’en avoir parfaite connaissance et la renonciation à se prévaloir de ses propres conditions d’achats ou d’autres conditions. L’ensemble des données fournies et la confirmation enregistrée vaudront preuve de la transaction. La confirmation vaudra signature et acceptation des opérations effectuées. Le vendeur communiquera par courrier électronique la confirmation de la commande enregistrée.

**PAIEMENTS**

Les paiements des arrhes seront effectués par chèque bancaire encaissable à réception de ceux-ci ou par virement bancaire. Les prestations ou les soldes dus peuvent être réglés par carte bancaire, espèces ou chèques vacances pour les clients non professionnels et par chèques, carte bancaire ou virement pour les clients professionnels.

**DONNEES A CARACTERE PERSONNEL**

Conformément à la loi relative à l’informatique et aux libertés du 6 janvier 1978, le client dispose d’un droit d’interrogation, d’accès, de modification, d’opposition et de rectification sur les données personnelles le concernant. En adhérant à ces conditions générales de vente, l’acheteur consent à ce que le Canoë Kayak Club Beaurainvillois collecte et utilise ces données pour la réalisation du présent contrat. En nous fournissant son adresse mail, l’acheteur recevra des informations de la part du Canoë Kayak Club Beaurainvillois sur des activités proposées par celui-ci. L’acheteur peut se désinscrire à tout instant, il lui suffit de nous le faire savoir par retour de mail.

**DROIT APPLICABLE**

Les présentes conditions de vente sont soumises au droit français.